

Fourmi bordée (*Lasius emarginatus*)

Cycle de vie et biologie

Lasius emarginatus est une fourmi commune en Europe, souvent rencontrée dans les structures bâties. Elle forme des colonies pérennes pouvant durer plusieurs années, installées dans les murs, les cavités sèches ou sous les dalles. La reine pond des œufs fécondés d'avril à octobre. Les ouvrières assurent l'entretien du nid et la recherche de nourriture. L'essaimage a lieu en été, durant les journées chaudes.

- **Taille** : Ouvrières 3–5 mm, reines jusqu'à 9 mm.
- **Couleur** : Tête noire, thorax brun-roux.
- **Nid** : Murs, fissures, sous les dalles ou pierres.



Problématique pour l'homme



Bien que non piquante, cette espèce devient gênante lorsqu'elle pénètre dans les habitations à la recherche de nourriture sucrée. Elle peut créer des colonies secondaires dans les murs, provoquant des invasions persistantes et difficiles à éradiquer. Dans certains cas, elle peut déplacer de petits fragments de matériaux pour agrandir son nid.

- **Nuisance** : Intrusion répétée dans les cuisines, gaines électriques, boiseries.
- **Pas de danger sanitaire direct**, mais dérangement constant.
- **Adaptée à l'environnement urbain**, surtout en étage élevé.

Que peut-on faire soi-même ?

La gestion de cette fourmi repose sur la prévention et le traitement localisé :

- **Boucher les fissures d'accès** autour des menuiseries et plinthes.
- **Nettoyer régulièrement** les miettes et résidus alimentaires.
- **Utiliser des appâts** sucrés à base de gel insecticide.
- **Surveiller les points d'entrée** (balcon, façade, conduits techniques).

Ces mesures peuvent ralentir leur activité, mais sont rarement suffisantes pour un contrôle durable.

Notre rôle de désinfestateur

Chez **Lehmann EcoProtect**, nous proposons une approche ciblée et écologique pour le traitement des infestations de *Lasius emarginatus*. Nos interventions visent à supprimer la colonie tout en sécurisant les bâtiments à long terme.

- **Inspection** : Localisation des nids primaires et secondaires.
- **Traitement** : Appâts professionnels et barrières d'exclusion.
- **Prévention** : Recommandations pour limiter les réinfestations.

Grâce à notre expertise, nous garantissons une éradication discrète, durable et respectueuse de votre environnement.

